

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS ET LES BSA DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE PENTHIEVRE SAS

PRESENTEE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE PENTHIEVRE



Le présent document relatif aux autres informations de la société Penthievre a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **AMF** ») le 19 juillet 2017, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction de l'AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 20 mars 2015. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Penthievre.

Le présent document complète la note d'information de Penthievre, visée par l'AMF le 18 juillet 2017 sous le n°17-364 (la « **Note d'Information** »), après qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société Demos initiée par la société Penthievre.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société Demos (www.demosgroup.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Penthievre SAS

1 Parvis de la Défense
92000 Nanterre

Portzamparc Société de Bourse

13, rue de la Brasserie
44100 Nantes

Un communiqué sera diffusé, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE.....	3
1.1.	Rappel des principales caractéristiques de l'offre	3
1.2.	Modalités de financement de l'Offre et frais liés à l'Offre	5
1.2.1.	Frais liés à l'Offre	5
1.2.2.	Mode de financement de l'Offre.....	5
2.	PRESENTATION DE PENTHIEVRE.....	5
2.1.	Renseignements de caractère général concernant Penthievre	5
2.1.1.	Dénomination sociale	5
2.1.2.	Forme juridique, siège social.....	5
2.1.3.	Registre du commerce et des sociétés	5
2.1.4.	Durée	5
2.1.5.	Objet social	6
2.1.6.	Exercice social.....	6
2.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital social de PenthiEvre	6
2.2.1.	Capital social	6
2.2.2.	Répartition du capital social et des droits de vote	6
2.2.3.	Forme des actions	7
2.2.4.	Droits attachés aux actions	7
2.2.5.	Droits de vote.....	7
2.2.6.	Cession et transmission des actions	7
2.2.7.	Droits financiers attachés aux actions	7
2.2.8.	Autres titres donnant accès au capital.....	8
2.3.	Direction, administration et contrôle de Penthièvre.....	8
2.3.1.	Président.....	8
2.3.2.	Pouvoirs du Président.....	9
2.3.3.	Directeurs Généraux.....	9
2.3.4.	Pouvoirs des Directeurs Généraux.....	9
2.3.5.	Comité de Direction	10
2.3.6.	Missions du Comité de Direction	10
2.3.7.	Commissaires aux comptes	11
2.4.	Description des activités De Penthièvre	11
2.4.1.	Présentation des activités.....	11
2.4.2.	Litiges	11
2.4.3.	Employés	11
2.5.	Informations financières relatives à Penthièvre.....	11
2.6.	Présentation de Weidong, actionnaire de Penthièvre	12
2.6.1.	Description des activités de Weidong.....	12
2.6.2.	Chiffres clés de Weidong.....	13
2.6.3.	Organigramme simplifié.....	13
3.	ATTESTATION DE PENTHIEVRE RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT	14

1. PREAMBULE

1.1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 du règlement général de l'AMF, Penthievre, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.400.100 euros, dont le siège social est situé au 1 Parvis de la Défense, 92000 Nanterre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 753 919 497 (ci-après l'« **Initiateur** » ou « **Penthievre** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires et aux bénéficiaires de bons de souscription d'actions de la société Demos, société anonyme au capital de 14.165.749 euros, dont le siège social est situé au 1 Parvis de la Défense, 92000 Nanterre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 722 030 277 (ci-après « **Demos** » ou la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010474130 et le mnémonique ALDMO, et dont les bons de souscriptions d'actions ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé ou un système multilatéral de négociation, d'acquérir, dans le cadre de la présente offre publique de retrait (ci-après l'« **Offre Publique de Retrait** ») qui sera immédiatement suivie de la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire (ci-après le « **Retrait Obligatoire** »), dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** ») :

- i) la totalité des actions de la Société non encore détenues par le Concert (tel que ce terme est défini ci-après), à l'exception des 178.000 actions gratuites en période de conservation¹, soit un nombre maximum de 1.339.811 actions représentant 1.920.744 droits de vote, soit 2,36% du capital et 2,99% des droits de vote de la Société², au prix de 0,70 euro par action (le « **Prix de l'Offre par Action** ») payable exclusivement en numéraire ;
- ii) la totalité des bons de souscriptions d'actions émis par la Société en 2013³ (les « **BSA 2013** ») non encore détenus par l'Initiateur, soit un nombre maximum de 610.000 BSA 2013, au prix de 1 euro par lot⁴ de BSA (le « **Prix de l'Offre par lot de BSA** ») payable exclusivement en numéraire.

Penthievre est une société holding de droit français dont le capital est entièrement détenu à la date des présentes par la société Hong Kong Weidong Cloud Education Group, Company Limited, société de droit hongkongais dont le siège social est situé Queen's RD Central, Hong-Kong, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Hong-Kong sous le numéro RMS 1804-5 299 QRC 287-299 (ci-après « **Weidong** »), contrôlée par le groupe Weidong Cloud Education, lui-même contrôlé par Monsieur Duanrui Wang, et dont la participation dans le capital de la Société constitue son principal actif. Penthievre, Weidong et la famille Wemaëre⁵ (ci-après la « **Famille Wemaëre** ») ont conclu le 13

¹ En ce compris les 60.000 actions gratuites acquises le 9 juillet 2017.

² Sur la base d'un capital composé de 56.662.996 actions représentant 64.222.400 droits de vote, en ce compris les 60.000 actions gratuites acquises le 9 juillet 2017.

³ Le détail des BSA 2013 est décrit au paragraphe 1.2.1. de la Note d'Information.

⁴ Les BSA 2013 sont répartis en 17 lots détenus par 17 porteurs, le détail étant décrit au paragraphe 1.2.1. de la Note d'Information.

⁵ Le détail de la participation des membres de la Famille Wemaëre est décrit au paragraphe 1.2.1. de la Note d'Information.

janvier 2016 un pacte d'actionnaires (ci-après le « **Pacte** ») constitutif d'une action de concert entre eux vis-à-vis de la Société (ci-après le « **Concert** »).

Le Concert détient à la date des présentes 55.145.185 actions représentant 62.123.656 droits de vote, soit 97,32% du capital et 96,73% des droits de vote de la Société⁶. Le détail de la participation des membres du Concert est décrit au paragraphe 1.2.1. de la Note d'Information

La Famille Wemaëre a consenti à ne pas apporter ses actions à l'Offre. Il est précisé que Penthièvre est seule responsable du financement de l'Offre.

Dans le cadre du Retrait Obligatoire :

- i) les actions non encore détenues par le Concert qui n'auraient pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait, seront transférées à Penthièvre moyennant une indemnisation identique au Prix de l'Offre par Action, soit 0,70 euro par action, nette de tous frais ; et
- ii) les BSA 2013 non encore détenus par le Concert qui n'auraient pas été apportés à l'Offre Publique de Retrait, seront transférés à Penthièvre moyennant une indemnisation identique au Prix de l'Offre par lot de BSA, soit 1 euro par lot de BSA, nette de tous frais.

L'Offre est présentée par Portzamparc Société de Bourse qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre en application de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

L'Offre est une offre publique volontaire qui est réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. La durée de l'Offre sera de 10 jours de négociation, soit jusqu'au 3 août 2017.

Le détail du contexte et les modalités de l'Offre sont décrites dans la Note d'Information visée par l'AMF le 18 juillet 2017 sous le n° 17-364, disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société Demos (www.demosgroup.com) et peut être obtenu sans frais auprès de :

Penthièvre SAS
1 Parvis de la Défense
92000 Nanterre

Portzamparc Société de Bourse
13, rue de la Brasserie
44100 Nantes

⁶ Il est précisé que suite à la conversion hypothétique des 610.000 BSA 2013 en 621.590 actions nouvelles, le Concert détiendrait 96,02% du capital et 95,89% des droits de vote de la Société. Il est rappelé que cette conversion est hypothétique, ces BSA étant hors de la monnaie. Le détail de la valeur théorique de ces BSA est décrit au paragraphe 2.2. de la Note d'Information.

1.2. MODALITES DE FINANCEMENT DE L'OFFRE ET FRAIS LIES A L'OFFRE

1.2.1. Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, y compris les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques, comptables ainsi que les frais de publicité et les frais de communication, est estimé à environ 200 milliers d'euros (hors taxes).

1.2.2. Mode de financement de l'Offre

Le coût d'acquisition de la totalité des titres visés par l'Offre, excluant les frais visés au paragraphe ci-dessus, s'élèverait à environ 1 million d'euros.

Ce montant sera financé entièrement au moyen des fonds propres de Penthievre.

Il est précisé que les fonds propres de Penthievre ont été apportés par Weidong.

2. PRESENTATION DE PENTHIEVRE

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT PENTHIEVRE

2.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est Penthievre SAS.

2.1.2. Forme juridique, siège social

Penthievre est une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1 Parvis de la Défense, 92000 Nanterre.

2.1.3. Registre du commerce et des sociétés

La société Penthievre est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 753 919 497.

2.1.4. Durée

La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 18 septembre 2111, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

2.1.5. Objet social

Penthièvre a pour objet, directement et indirectement, en France et à l'étranger :

- i) Le conseil auprès de toute personne pour les besoins de l'acquisition, de la cession, ou du financement de toute valeur mobilière ou autre titre émis par toute entité juridique immatriculée en France ou à l'étranger ;
- ii) La prestation de tout service pouvant se rattacher à l'objet indiqué ci-dessus, notamment sans que cette liste soit limitative, l'analyse et l'évaluation des entités juridiques pouvant faire l'objet d'une des opérations indiquées ci-dessus, la préparation et la négociation de tout document de nature financière, commerciale ou juridique se rapportant à l'une des opérations indiquées ci-dessus ;
- iii) Le conseil en stratégie, développement et direction d'entreprises ainsi que l'assistance et l'exécution de toutes prestations dans le domaine financier, administratif, informatique, technique, de marketing ou de gestion ;
- iv) La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen, et la gestion de toutes valeurs mobilières, ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique ;
- v) Et plus généralement, toutes opérations de quelques natures qu'elles soient, civiles ou commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'un des objets indiqués ci-dessus ou de tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

2.1.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE PENTHIEVRE

2.2.1. Capital social

A la date d'établissement du présent document, le capital social de Penthièvre s'élève à 5.400.100 euros divisé en 5.400.100 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.2.2. Répartition du capital social et des droits de vote

Le capital social et les droits de vote de Penthièvre sont, à la date du présent document, détenus à 100% par la société Hong Kong Weidong Cloud Education Group, Company Limited, société de droit hongkongais dont le siège social est situé Queen's RD Central, Hong-Kong, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Hong-Kong sous le numéro RMS 1804-5 299 QRC 287-299, contrôlée par le groupe Weidong Cloud Education, lui-même contrôlé par Monsieur Duanrui Wang.

2.2.3. Forme des actions

Les actions de Penthièvre sont toutes émises en la forme nominative.

2.2.4. Droits attachés aux actions

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux décisions collectives des associés.

Les actions donnent lieu à une inscription sur un compte ouvert dans les livres de la Société dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Une attestation d'inscription en compte pourra être délivrée à l'associé qui en aura fait la demande.

En cas de pluralité d'associés, chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange ou d'attribution de titres à l'occasion d'une opération telle que réduction du capital, augmentation du capital par incorporation de réserves, fusion ou autrement, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne confèrent aucun droit contre la Société, les associés devant faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter aux assemblées par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique justifiant d'une habilitation spéciale. En cas de désaccord, le mandataire est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant en référé.

2.2.5. Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quantité de capital qu'elles représentent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire pour toute autre décision que celle concernant l'affectation des bénéfices où il est réservé à l'usufruitier.

2.2.6. Cession et transmission des actions

La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du titulaire sur les registres que la société tient à cet effet au siège social.

Tout transfert des actions est libre.

2.2.7. Droits financiers attachés aux actions

Toute action donne droit, proportionnellement à la quotité de capital qu'elle représente, à une part dans les bénéfices et réserves ou dans l'actif social lors de toute distribution, amortissement ou répartition, ou en cas de liquidation de la Société, dans les conditions et modalités par ailleurs stipulées dans les statuts.

2.2.8. Autres titres donnant accès au capital

A la date du présent document, les titres en circulation constituant le capital potentiel de Penthievre sont les suivants : 6.100.000 obligations convertibles en actions Penthievre émises le 30 novembre 2012, et 6.134.402 obligations convertibles en actions Penthievre émises le 19 décembre 2014, dont les caractéristiques sont décrites ci-après.

Penthievre a émis, le 30 novembre 2012, 6.100.000 obligations convertibles en actions Penthievre (les « **OC1** »), au prix unitaire de 1 euro, entièrement souscrites par compensation de créances par le FCPR Montefiore Investment II, alors associé unique. Cette émission a été autorisée par décision de l'associé unique du 30 novembre 2012. Les OC1 sont convertibles en actions nouvelles à raison de 1 action pour une OC1, à tout moment en tout ou partie jusqu'au 30 novembre 2022. Les OC1 portent intérêts au taux nominal annuel de 7 %, intérêts capitalisés chaque année et payables en numéraire à la date d'échéance (sauf remboursement anticipé) ou à la date de conversion des obligations convertibles en actions.

Par ailleurs, Penthievre a émis, le 19 décembre 2014, 6.134.402 obligations convertibles en actions Penthievre (les « **OC2** »), au prix unitaire de 1 euro, entièrement souscrite par compensation de créances par le FCPR Montefiore Investment II, alors associé unique. Cette émission a été autorisée par décision de l'associé unique du 19 décembre 2014. Les OC2 sont convertibles en actions nouvelles à raison de 1 action pour une OC2, à tout moment en tout ou partie jusqu'au 19 décembre 2024. Les OC2 portent intérêts au taux nominal annuel de 7 %, intérêts capitalisés chaque année et payables en numéraire à la date d'échéance (sauf remboursement anticipé) ou à la date de conversion des obligations convertibles en actions.

L'intégralité de ces obligations convertibles en actions a été acquise par le groupe Weidong, dans le cadre de l'acquisition du capital de Penthievre par celui-ci.

2.3. DIRECTION, ADMINISTRATION ET CONTROLE DE PENTHEVRE

2.3.1. Président

La société est administrée par un président personne physique ou morale, associé ou non. Le Président est désigné et révoqué (ad nutum, à tout moment et sans préavis), par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par la collectivité des associés. Le Président pourra percevoir, au titre de ses fonctions, une rémunération librement fixée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par la collectivité des associés.

Le Président actuel de Penthievre est la société Hong Kong Weidong Cloud Education Group, Company Limited, elle-même représentée par Monsieur Duanrui Wang, nommée pour une durée indéterminée par Décision de l'associé unique en date du 13 janvier 2016.

2.3.2. Pouvoirs du Président

Le Président est le président de la société au sens de l'article L.227-6 du Code de commerce.

Le Président dispose à ce titre des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom et pour le compte de la société sous réserve des décisions relevant de la compétence de la collectivité des associés de la société et dans la limite de l'objet social, et représente la société vis-à-vis des tiers.

Le Président peut, sous sa responsabilité, donner toutes délégations de pouvoir à toutes personnes physiques ou morales, associées ou non de la société, de son choix ou pour un ou plusieurs objets déterminés, et doit prendre, à cet égard, toutes mesures nécessaires pour que soient respectées les stipulations des présents statuts.

Le Président prépare et arrête les comptes annuels, le rapport de gestion ainsi que tout document exigé par les dispositions légales ou statutaires. Le Président doit mettre ces documents à la disposition des commissaires aux comptes dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur, et les soumettre à l'approbation des associés dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice.

2.3.3. Directeurs Généraux

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, la collectivité des associés pourra à tout moment décider de nommer un ou plusieurs directeur(s) général(aux), personne physique ou morale, associé ou non, afin d'assister le Président dans l'exercice de ses fonctions. Le Directeur Général est révocable ad nutum, sans juste motif et sans préavis par l'associé unique ou la collectivité des associés.

Le Directeur Général pourra percevoir, au titre de ses fonctions, une rémunération librement fixée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par la collectivité des associés.

A la date du présent document, la direction générale de Penthievre est composée de :

- i) Madame Yanxia ZHANG, Directeur Général, née le 8 juillet 1963 à Shandong (Chine), de nationalité Chinoise, demeurant 28/F, ShiAo International Building, n°30-A, Hongkong Middle Road, Qingdao (Chine), nommée par Décision de l'associé unique en date du 29 mars 2016, pour une durée indéterminée ; et
- ii) Monsieur Dai SHEN, Directeur Général, né le 11 mai 1967 à Pékin (Chine), de nationalité française, demeurant 78 rue des Rendez-Vous – 75012 Paris, nommé par Décision de l'associé unique en date du 29 mars 2016, pour une durée indéterminée.

2.3.4. Pouvoirs des Directeurs Généraux

Les Directeurs Généraux disposent des mêmes pouvoirs que le Président sous réserve des limites qui seraient fixées dans la décision de nomination ou ultérieurement par l'associé unique ou la collectivité des associés.

2.3.5. Comité de Direction

A titre interne et sans que cela soit opposable aux tiers, il est institué un Comité de Direction composé de trois membres au moins et de cinq membres au plus, incluant obligatoirement le Président.

Les membres du Comité de Direction sont nommés et révoqués par décision collective des associés.

La durée de leurs fonctions est de trois (3) ans.

Le Président de la société est le président du Comité de Direction.

A la date du présent document, le Comité de Direction est composé de :

- i) Président de Penthièvre, décrit au paragraphe 2.3.1 du présent document ;
- ii) Madame Yanxia ZHANG, Directeur Général, née le 8 juillet 1963 à Shandong (Chine), de nationalité Chinoise, demeurant 28/F, ShiAo International Building, n°30-A, Hongkong Middle Road, Qingdao (Chine), nommée par Décision de l'associé unique en date du 13 janvier 2016, pour une durée de trois ans à compter de sa nomination, soit jusqu'au 13 janvier 2019 ;
- iii) Monsieur Dai SHEN, Directeur Général, né le 11 mai 1967 à Pékin (Chine), de nationalité française, demeurant 78 rue des Rendez-Vous – 75012 Paris, nommé par Décision de l'associé unique en date du 13 janvier 2016, pour une durée de trois ans à compter de sa nomination, soit jusqu'au 13 janvier 2019.

2.3.6. Missions du Comité de Direction

Le Comité de Direction détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il peut se saisir de toutes les questions intéressant la bonne marche de la société et régler les affaires qui la concernent en donnant un avis consultatif au Président sur les opérations suivantes :

- i) Le budget annuel de la société et de ses filiales ;
- ii) La constitution de filiales, prises de participation, cession de filiales et de participations ;
- iii) La conclusion ou la révocation de toute licence portant sur de la propriété intellectuelle et/ou de la propriété industrielle de la société et de ses filiales ;
- iv) La mise en place de tous prêts ou emprunts (y compris obligataires), facilités de crédit ;
- v) Les cautions, avals et garanties donnés par la société ;
- vi) L'octroi de toutes subventions ou abandons de créances pour un montant unitaire supérieur à 100 000 euros ;
- vii) Les projets d'augmentation de capital de la société ;
- viii) Tout projet de modifications statutaires ; et
- ix) Toutes opérations ayant ou pouvant raisonnablement avoir un effet manifestement significatif et défavorable sur la situation juridique, économique, le patrimoine ou les activités de la société.

2.3.7. Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire

Le Cabinet EMMESSE CONSEIL ET AUDIT, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 217-219 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 431 465 384, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société.

Commissaire aux comptes suppléant

Le Cabinet IDA EXPERTISE, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 36 rue de Longchamp – 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 697 235, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la société.

2.4. DESCRIPTION DES ACTIVITES DE PENTHIEVRE

2.4.1. Présentation des activités

Penthièvre est une société holding de droit français dont la participation dans le capital de Demos constitue le principal actif. Weidong détient indirectement 100% du capital et des droits de votes de Penthièvre.

2.4.2. Litiges

A la connaissance de Penthièvre, il n'existe, à la date des présentes, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de Penthièvre.]

2.4.3. Employés

A la date des présentes, Penthièvre n'emploie aucun salarié.

2.5. INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A PENTHIEVRE

Les comptes sociaux et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont annexés au présent document.

2.6. PRESENTATION DE WEIDONG, ACTIONNAIRE DE PENTHIEVRE

Créé en 1998 à Qingdao, dans la province de Shandong en Chine, le groupe Weidong est présent dans plusieurs secteurs d'activité décrits ci-dessous.

2.6.1. Description des activités de Weidong

2.6.1.1. L'immobilier

Le groupe a développé plus de 3.000.000 m² notamment dans les villes de Qingdao et de Jinan en Chine. Le groupe Weidong est actif dans la promotion immobilière et la gestion d'actifs immobiliers et dispose plus 300.000 m² d'exploitation commerciale. Le groupe Weidong possède un hôtel 5 étoiles à Qingdao et a construit deux académies traditionnelles à Beijing et à Qingdao, en Chine.

2.6.1.2. L'investissement

Le groupe Weidong à travers sa filiale Rongyin capital Investment Mangement Co Ltd, investit dans des sociétés chinoises en tant qu'actionnaire majoritaire ou minoritaire.

2.6.1.3. Activités caritatives et sociales

Le groupe Weidong a financé la construction d'écoles et d'universités en Chine.

2.6.1.4. La formation et l'éducation

Weidong Cloud Education Group se développe dans le domaine de la formation continue et diplômante, notamment à l'international. En 4 ans, Weidong est devenu leader de la formation via en Chine, se focalisant sur l'éducation en ligne. Weidong a créé une plate-forme de services éducatifs mettant à disposition des ressources sur le plan mondial. Premier partenaire mondial de L'UNESCO dans le domaine de l'éducation via internet, Weidong Cloud Education Group propose sa plateforme numérique aux 195 pays membres à travers le monde dans le but d'apporter les ressources pédagogiques à tous. Ce partenariat stratégique a initié la 1^{ère} conférence mondiale sur l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'éducation en mai 2015 et a abouti à la rédaction de la déclaration de Qingdao. Le groupe Weidong a investi environ 200 M€ dans un Data Center dédié à la formation à distance en éducation initiale avec près de 100.000 m² de locaux en Chine et plus de 5.000 serveurs pour créer une première solution cloud dédiée à l'éducation.

En septembre 2016, l'école de commerce Brest Business School a accueilli Weidong Cloud Education Group à sa gouvernance. L'école ouvrira aux enseignants et aux apprenants l'accès à la plateforme éducative distancielle déployée à l'échelle mondiale par Weidong Cloud Education pour déjà plus de 5 millions de clients. Le déploiement du projet sur la période 2016-2020 mobilise 10,7 M€ de fonds propres dont 7 M€ apportés par Weidong Cloud Education Group et 3,7 M€ par la Chambre de Commerce et de l'Industrie Métropolitaine de Brest.

Fort du soutien au plus haut niveau de l'état chinois, de partenariats avec l'UNESCO, Microsoft et Alibaba Group, le groupe Weidong souhaite développer une offre complète, via internet, de formation tout au long de la vie et de devenir un leader mondial dans l'éducation.

2.6.2. Chiffres clés de Weidong

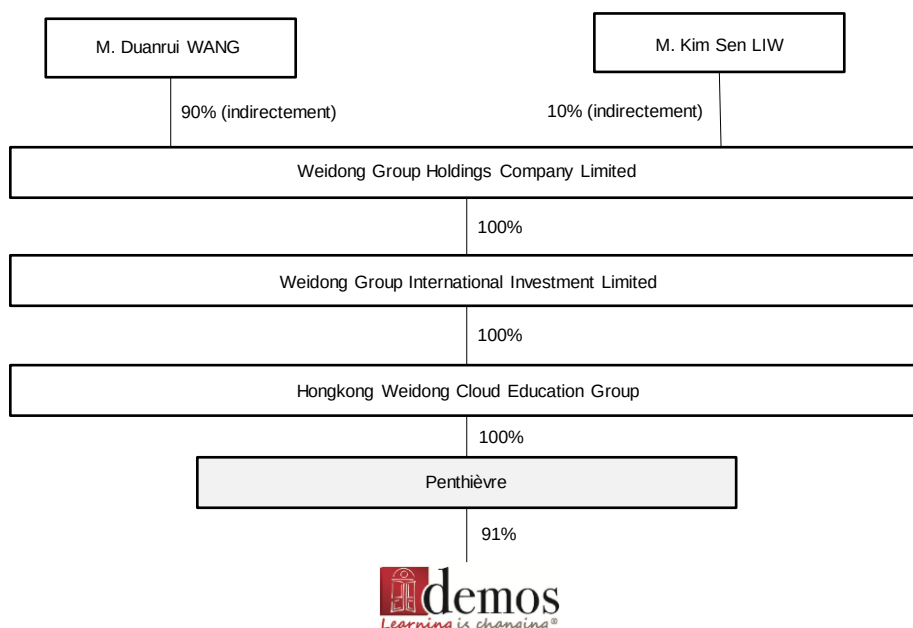
Tableau : Données financières 2016 du groupe Weidong (en millions d'euros)

(en millions d'euros)	31/12/2016
Taux de change CNY / EUR	7,35
Capitaux propres	554
Total de bilan	1 598
Chiffre d'affaires	234
Résultat	53

Source: Penthievre

2.6.3. Organigramme simplifié

L'organigramme simplifié du groupe se présente de la manière suivante :



Source: Penthievre

3. ATTESTATION DE PENTHIEVRE RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

« Nous attestons que le présent document, qui a été déposé le 19 juillet 2017 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations relatives à la société Penthievre requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Penthievre et visant les titres de la société Demos. Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Penthievre

Représentée par Monsieur Dai Shen, en qualité de Directeur Général.

EMMESSE CONSEIL ET AUDIT

Expert Comptable et Commissaire aux Comptes
217-219 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS
Tél. 01 56 90 19 00 – Fax 01 56 90 19 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

« PENTHIEVRE »
Société par actions simplifiée au capital de 5 400 100 euros
Siège social : 1 parvis de la Défense 92000 Nanterre
753 919 497 R.C.S NANTERRE

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PENTHIEVRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant apparaître une perte de 3.634.189 euros pour un chiffre d'affaires hors taxes de 0 euros et un total bilan de 38.035.947 euros,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note sur les immobilisations financières de l'annexe aux états financiers indique les modalités d'appréciation de la valeur des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 7 juillet 2017

Le commissaire aux comptes

EMMESSE CONSEIL ET AUDIT

Représenté par

Philippe COHEN

Bilan Actif

PENTHIEVRE SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 06/07/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	29 053 224	3 195 327	25 857 897	1 816 660
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	11 795 000		11 795 000	14 503 229
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	40 848 224	3 195 327	37 652 897	16 319 890
ACTIF IMMOBILISÉ	40 848 224	3 195 327	37 652 897	16 319 890
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	138 000		138 000	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	138 000		138 000	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	29 940		29 940	2 163
Disponibilités	215 109		215 109	46 208
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	245 050		245 050	48 371
ACTIF CIRCULANT	383 050		383 050	48 371
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	41 231 274	3 195 327	38 035 947	16 368 261

Bilan Passif

PENTHIEVRE SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 06/07/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	5 400 100	5 400 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(3 436 507)	(2 371 327)
Résultat de l'exercice	(3 634 189)	(1 065 180)
TOTAL situation nette :	(1 670 597)	1 963 593
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	395 876	300 866
CAPITAUX PROPRES	(1 274 721)	2 264 458
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	15 080 797	14 094 203
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	24 051 426	
TOTAL dettes financières :	39 132 223	14 094 203
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 445	9 600
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	178 445	9 600
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	39 310 668	14 103 803
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	38 035 947	16 368 261

Compte de Résultat (Première Partie)

PENTHIEVRE SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 06/07/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			367 884 367 884	9 879 9 879
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			367 884	9 879
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(367 884)	(9 879)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PENTHIEVRE SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 06/07/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(367 884)	(9 879)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 172 119	1 074 313
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	523 555	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 695 674	1 074 313
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 112 554
Intérêts et charges assimilées	4 866 969	922 051
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 866 969	2 034 604
RÉSULTAT FINANCIER	(3 171 295)	(960 291)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 539 179)	(970 170)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	95 010	95 010
	95 010	95 010
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(95 010)	(95 010)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 695 674	1 074 313
TOTAL DES CHARGES	5 329 863	2 139 493
BÉNÉFICE OU PERTE	(3 634 189)	(1 065 180)

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 38 035 946,84 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat négatif de 3 634 189,32 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Sommaire

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le PCG 2016 homologué par règlement 2015-06 du 23 novembre 2015.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Le 13 janvier 2016, le FCPI MONTEFIORE INVESTMENT II, ancien associé unique de la Société, a cédé l'intégralité de ses titres de la Société (actions et obligations convertibles) à la société HONG KONG WEIDONG CLOUD EDUCATION GROUP, une Company Limited de droit Hongkongais, dont le siège social est situé Queen's Rd Central, Hong-Kong, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Hong-Kong sous le numéro RMS 1804-5 299 QRC 287-299, devenue nouvelle associée unique.

Par décisions en date du 13 janvier 2016, l'associée unique a notamment :

- pris acte de la démission de Monsieur Jean-Marc Espaloux de ses fonctions de Président de la Société et a décidé de se nommer en qualité de nouveau Président ;
- décidé la création d'un Comité de Direction au sein de la Société et désigné en qualité de premiers membres Madame YanXia ZHANG et Monsieur Dai SHEN.

Par décisions en date du 29 mars 2016, l'associée unique a également décidé de :

- désigner Madame Yanxia ZHANG et Monsieur Dai SHEN en qualité de Directeurs Généraux de la Société ;
- transférer le siège social au 1 parvis de la Défense, 92000 Nanterre à compter du 29 mars 2016.

APPORTS EN COMPTE COURANT DE PENTHIEVRE SAS A DEMOS SA

Suite à l'acquisition par le Groupe Weidong des actions de la société Penthievre SAS, holding de contrôle de Demos SA, la Société a versé un premier apport en compte courant de 16,5 millions d'euros en faveur de Demos SA en janvier 2016, puis d'un

second apport en compte courant de 5 millions d'euros, versés en totalité au premier semestre.

Le solde, soit 2,25 millions d'euros, a été versé en juillet et en août 2016.

OFFRE PUBLIC D'ACHAT

Compte tenu du franchissement en hausse par notre Société du seuil de 50 % du capital et des droits de vote de la société Demos, résultant d'une action de concert avec le principal actionnaire de Demos, le 20 juin 2016 notre Société a déposé une offre publique d'achat portant sur la totalité des actions Demos, la totalité des bons de souscription d'actions 2013 et 2014 de Demos et la totalité des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions émis par Demos.

Le 30 août 2016, la société Demos a décidé de procéder à l'émission de 37,7 millions de leurs actions en faveur de Penthivière SAS, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal de 9,4 millions d'euros assortie d'une prime d'émission de 12,1 millions d'euros.

Suite à la constatation définitive de cette augmentation le 20 septembre 2016, la société Penthivière SAS détient 89,25% du capital de Demos SA.

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR COMPENSATION DES CREANCES AU PROFIT DE PENTHEVRE SAS

Le 30 août 2016, le compte courant de la Société sur DEMOS a fait l'objet d'une augmentation de capital par compensation de créance.

A cet égard, il est rappelé que l'Assemblée Générale de DEMOS du 27 juin 2016 a délégué au conseil d'administration DEMOS sa compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la Société.

Ladite Assemblée a décidé que le prix d'émission des actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre de ladite délégation de compétence devra être égal au prix de

l'action DEMOS définitivement retenu dans le cadre de l'offre publique obligatoire déposé par la Société le 15 juin 2016, à savoir 0,57€ par action.

Le 30 août 2016, le Conseil d'Administration de DEMOS, faisant usage de la délégation susvisée, a décidé à l'unanimité, de procéder à l'émission au profit de la Société de 37 719 298 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune au prix de 0,57 euro par action représentant une augmentation de capital d'un montant nominal de 9 429 824,50 euros assorti d'une prime d'émission de 12 070 175,36 euros.

ABANDON DE LA CREANCE GENEREE PAR LES INTERETS SUR LE COMPTE COURANT

Le 28 décembre 2016 la société Penthievre a décidé d'abandonner irrévocablement et définitivement la créance constituée par les intérêts sur lesdits prêts. Le montant total des intérêts s'élève de 191.402€.

ABANDON DE LA CREANCE SUR LES INTERETS GENERES PAR LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES

En date du 29 décembre 2016, la société Penthievre a décidé d'abandonner irrévocablement et définitivement la créance constituée par les intérêts courus jusqu'au 31 décembre 2016 sur les emprunts obligataires émis en 2012 et 2014 par Demos SA au bénéfice de cette dernière.

Le montant total des intérêts en question était de 3.582.209€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 22 mars 2017 la société Penthievre a notifié sa décision de convertir la totalité des emprunts obligataires avec effet immédiat à Demos SA.

Pour rappel, Demos SA a émis deux emprunts obligataires, respectivement en date du 18 octobre 2012 et du 03 juillet 2014 au profit de la société Penthievre.

Aux termes de l'emprunt OCA de 2012, 3.200.000 OCA ont été émises. Lesdites OCA étaient convertibles à tout moment jusqu'au 18 Octobre 2019, chaque obligation donnant droit à 1,019 action (soit, 3.260.800 actions).

Aux termes de l'emprunt OCA de 2014, 3.450.000 OCA ont été émises Lesdites OCA étaient convertibles à tout moment jusqu'au 1er Juillet 2021, chaque obligation donnant droit à 1 action (soit, 3.450.000 actions).

Suite à la demande de ces deux conversions, par décision d'un Conseil d'Administration de Demos le 23 mars 2017, il a été constaté l'émission de 6.710.800 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,25€ en faveur de Penthievre SAS, par l'augmentation de capital d'un montant nominal de 1.677.700€, assortie d'une prime d'émission de 10.177.300€, toutes deux libérées par compensation avec le montant en principal des créances obligataires susvisées.

Suite à cette conversion, Penthievre franchit le seuil de détention de 90% des actions de la société Demos.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	5 535 542		23 517 682
Autres titres immobilisés	14 503 229		980 717
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	20 038 772		24 498 399
TOTAL GÉNÉRAL	20 038 772		24 498 399

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			29 053 224	
Autres titres immobilisés		3 688 946	11 795 000	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		3 688 946	40 848 224	
TOTAL GÉNÉRAL		3 688 946	40 848 224	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

ETAT DES PROVISIONS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	300 866	95 010		395 876
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	300 866	95 010		395 876

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	3 718 882		523 555	3 195 327
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	3 718 882		523 555	3 195 327

TOTAL GÉNÉRAL	4 019 748	95 010	523 555	3 591 203
----------------------	------------------	---------------	----------------	------------------

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	11 795 000		11 795 000
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	11 795 000		11 795 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	11 795 000		11 795 000
----------------------	-------------------	--	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	15 080 797			15 080 797
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	178 445	178 445		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 051 426	24 051 426		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	39 310 668	24 229 871		15 080 797
----------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	138 000

TOTAL	138 000
--------------	----------------

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	113 767

TOTAL	113 767
--------------	----------------

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5400100	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5400100	1

RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	4 mois
I. Situation financière à la clôture					
Capital social	5 400 100	5 400 100	5 400 100	5 400 100	5 400 100
Nombre d'actions émises	5 400 100	5 400 100	5 400 100	5 400 100	5 400 100
Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avec impôt, amortissements & provisions	- 3 967 724	142 384	231 149	211 145	2 269
Impôt sur les bénéfices					3 707
Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 3 634 189	- 1 065 180	- 1 650 746	- 703 308	- 17 272
Montant des bénéfices distribués					
Participation des salariés					
III. Résultat par action					
Bénéfice après impôt avant amortissements	- 0,73	0,03	0,04	0,04	0,00
Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 0,67	- 0,20	- 0,31	- 0,13	- 0,00
Dividendes par action					
IV. Personnel					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

LISTE DES FILIALES & PARTICIPATIONS

[illegible]